de la couronne, et je conclus en disant qu'il serait profitable à la chambre d'ajourner les débats pour donner à toutes ces choses le temps de se faire.

L'amendement est mis aux voix et perdu

sur la division suivante:

Pour :- Les hons. MM. Aikins, Archambault, Armstrong, Bennett, Chaffers, Cormier, Currie, A. J. Duchesnay, Flint, Leonard, Leslie, McDonald, Moore, Olivier, Perry, Proulx, Reesor, Seymour et Simpson.—19,

CONTRE: — Les hons. MM. Alexander, Allan, Armand, Sir N. F. Belleau, Fergusson Blair, Blake, Boulton, Bossé, Bull, Burnham, Campbell, Christie, Crawford, DeBeaujeu, Dickson, E. H. J. Duchesnay, Dumouchel, Ferrier, Foster, Gingras, Hamilton (Inkerman), Hamilton (Kingston), Lacoste, McCrea, McMaster, Macpherson, Matheson, Mills. Panet. Prud'homme, Read, Ross, Shaw, Skead, Sir E. P. Taché, Vidal et Wilson,-37.

L'Hon. M. REESOR — Je vais essayer d'être très concis dans les remarques que j'ai à faire à la chambre. Je ne m'oppose pas aux objets de ces résolutions ni à la mesure, mais à quelques-uns de ses détails. Je désire Voir s'opérer une union des colonies de l'Amérique Britannique du Nord, et ce que je veux aussi, c'est que les conditions de cette union soient faites de manière à ne pas amener plus tard une désunion, ni à empêcher aucune partie de l'Amérique du Nord de faire à l'avenir partie de la confédération projetée. J'ai l'espoir que nous formerons un jour une grande confédération de l'Amérique Britannique du Nord, et je vois là une raison de plus d'exiger que les termes de cette union soient irréprochables aux yeux de presque tous sinon de tous. On ne doit pas oublier non plus que c'est aux circonstances particulières où s'est trouvé le pays depuis huit ou dix ans, que l'on doit de voir aujourd'hui du même bord ceux qui étaient autrefois les représentants de deux grands partis politiques. Ceux qui supportent cette mesure ont donné pour raison que nos crises politiques avaient été si nombreuses et les changements si fréquents qu'il était devenu nécessaire que quelque grande modification constitutionnelle eut lieu. Ils firent en même temps l'énumération des changements politiques opérés dans les quatre ou cinq dernières années. Nous avons eu d'abord le cabinet CARTIER-MACDONALD, qui s'est maintenu en chambre pendant deux ou trois sessions à l'aide d'une très petite majorité; ensuite, le gouvernemeat MACDONALD-SICOTTE, aussi appuyé par une très faible majorité; après, le gouvernement Macdonald-Dorion, qui n'était

guère plus fort, et, en dernier lieu, l'administration Tache-Macdonald, avec une majorité également faible, de sorte que nous étions réellement dans un état de crise à peu près comme le marchand qui a fait beaucoup de pertes, et dont le crédit est encore bon, mais que l'inquiétude finit par troubler au point de l'empêcher d'exercer son jugement, et qui se lance dans des entreprises où sa ruine est assurée, tandis que le calme et les bons conseils l'auraient peut-être tiré de ses premiers embarras. En trois ans nous avons eu trois gouvernements, qui, tous trois, furent renversés à la grande satisfaction du peuple. Dans le cabinet TACHE-MACDONALD, le ministre des finances a été l'objet d'un vote de censure du caractère le plus sérieux, puisqu'il a produit l'effet d'un vote de non-confiance dans le gouvernement. A cette époque se trouvait dans l'opposition le représentant qui occupe aujourd'hui le poste de président de l'exécutif, et qui, pendant dix ans, a lutté pour obtenir un changement dans les relations constitutionnelles du Haut et du Bas-Canada, mais sans y parvenir. Pour être conséquent avec lui-même, il ne pouvait pas s'allier à ses adversaires sans avoir quelque nouveau plan à soumettre au pays. à former un gouvernement, cela lui était imposssible. Le ministre des finances censuré, il fallait que le gouvernement se réorganisat ou qu'il résignat. Chaque parti voulait bien prendre les rênes, mais ni l'un ni l'autre ne comptait assez d'adhérents. De cette adversité politique naquit le désespoir de ce nom. Les choses en étaient alors rendues à ce point où chacun était prêt à accepter tout plan qui lui est offert, ainsi que cela est arrivé, avec trop de précipitation. Ils n'ont pu délibérer asses longuement pour pouvoir proposer une mesure aussi parfaite que le pays est en droit de l'espérer. Il se peut, eu égard au court espace de temps écoulé, et aux entraves apportés dans le cours de sa discusion, qu'elle soit aussi parfaite qu'on puisse l'exiger sous ces circonstances; mais on ne pourra nier, tout de même, que notre gouvernement a agi avec précipitation en l'adoptant. Le pays n'a encore entendu qu'un côté de la question. Les grands journaux des deux parties politiques sont depuis longtemps d'accord pour faire valoir le projet qui nous est soumis, tandis que la petite presse, qui a peu de circulation, mais qui le repousse, ne fait que de commencer à faire connaître ses motifs d'opposition. Je crois